



Violation propriété par des militants et dépose d'un écriteau

Par **costes gilbert**, le **07/09/2018** à **17:04**

je suis entré dans une cour sans aucun panneau mentionnant propriété privée. Cette cour conduisant a une maison d'un conseiller départemental celui-ci absent j'ai déposé sur sa porte d'entrée un écriteau avec mention nous voulons des élus honnêtes on te le demande on te surveille. Nous étions plusieurs militants a revendiquer cela. Résultat lors de l'audition

Bonjour,

Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum comme sur les autres...

Merci pour votre attention...

Par **youris**, le **07/09/2018** à **17:45**

bonjour,

quand on fait ce genre d'action au domicile d'une personne, il ne faut pas s'étonner que la personne visée réagisse en déposant une plainte.

Aimeriez-vous qu'on dépose devant la porte de votre domicile une pancarte indiquant " on te surveille" qui ressemble fort à une atteinte à sa vie privée, voir à une menace.

qu'il veuille se venger, me semble tout à fait légitime.

salutations

Par **janus2fr**, le **08/09/2018** à **13:34**

[citation]violation de domicile et pourtant je ne suis pas entré dans la maison,[/citation]

Bonjour,

Avez-vous pénétré dans le jardin qui était clos ou non clos ? Car s'il était clos, la jurisprudence indique bien que le jardin accessoire à une habitation fait partie du domicile et que le délit de violation de domicile s'y applique dans les mêmes conditions.